

Informations de base	
2021/2530(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Secteur des fruits et légumes et secteur vitivinicole: dérogation, en ce qui concerne l'année 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 (modifiant les règlements délégués (UE) 2020/884 et (UE) 2016/1149) Complétant 2011/0288(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.01 Fruits, agrumes 3.10.06.02 Légumes 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2530(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0288(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/05215